

9 NOVEMBRE

Une journée pour se faire vacciner contre la grippe

Se faire vacciner spontanément et sans préavis: c'est ce que propose la Journée internationale de la vaccination contre la grippe qui a lieu ce vendredi 9 novembre. Les personnes intéressées peuvent se rendre sans rendez-vous dans un cabinet médical ou une pharmacie participant au projet et bénéficier de la piqûre à un tarif de 30 francs.

La vaccination est conseillée pour les personnes suivantes et pour leur entourage professionnel et familial: les seniors dès 65 ans, les patients atteints de maladies chroniques, les prématurés à partir de 6 mois, les femmes enceintes et les personnes ayant un contact régulier avec des enfants de moins de 6 mois. **AS**



La chasse aux loups est terminée, sans qu'aucun loup n'ait été tiré. CHRISTIAN HOFMANN/JA

Le loup a échappé au tir de régulation

PAR JEAN-YVES GABBUD@LENOUVELLISTE.CH

GRANDS PRÉDATEURS

L'autorisation de tir pour les deux loups décrétée par le conseiller d'Etat Jacques Melly n'a pas porté ses fruits. La période de soixante jours pendant lesquels cette autorisation était en vigueur est terminée. Aucun loup n'a été tiré.

«Ce n'est pas si simple de tirer un loup», explique Yvon Crettenand, biologiste au Service de la chasse. Les conditions de réalisation d'un tir sont strictes: il y a un nombre de jours et un périmètre définis. «Le loup se déplace, notamment la nuit. Il peut ainsi sortir du périmètre de tir. Il n'est pas simple non plus de se trouver à distance de tir d'un tel animal. Il faut un peu de chance pour tirer un loup», conclut Yvon Crettenand.

Le WWF devrait maintenir son recours

Le WWF avait fait recours contre le tir du loup d'Anniviers. Ce recours devrait être maintenu malgré la fin de l'autorisation, indique Marie-Thérèse Sangra, secrétaire régionale de l'organisation environnementale, qui se réjouit du fait qu'aucun loup n'a été abattu.

Elle explique: «Notre recours avait deux motivations: protéger l'animal visé par l'autorisation de tir, mais aussi obtenir des réponses à des questions de fond.

Première question: qui avait la compétence pour autoriser le tir de ce loup (ndlr: en cas de présence d'une meute en Anniviers, ce n'est pas le canton qui avait la compétence pour autoriser le tir)?

Deuxième question: les mesures de protection des troupeaux prises en Valais sont-elles suffisantes ou non? En maintenant notre recours, nous voulons avoir des réponses sur le fond de cette affaire.»

Ce n'est pas le premier échec en Valais

Ce n'est pas la première fois qu'une période d'autorisation de tir du loup se termine sans victime. Les ordres de tir délivrés en août 2015 pour le secteur Réchy-Anniviers et pour la région d'Augstbord ainsi qu'en juin 2016 à Augstbord n'ont pas été suivis d'effets.

En revanche, les autorisations de fin août 2013 pour la vallée de Conches et celle de fin 2016 dans la région d'Augstbord ont chacune abouti au tir d'un loup.

PÉRÉQUATION FÉDÉRALE 2019

Le Valais touchera 730 millions

Les chiffres de la péréquation fédérale mis en consultation en juin ont été confirmés par le Conseil fédéral. En 2019, le Valais percevra 730,2 millions de francs de la péréquation intercantonale, contre 695,6 millions cette année. En clair, l'Etat du Valais recevra 34,6 millions de plus de la part de la Confédération et des autres cantons pour l'aider.

Selon les montants adoptés mercredi par le Conseil fédéral, Genève devra s'acquitter d'une facture de 299,8 millions en 2019 (contre 297,9 millions cette année). Les autres cantons à fort potentiel de ressources (ZH, SZ, OW, NW, ZG, BS) verront aussi leur facture augmenter.

Du côté romand, en plus du Valais, plusieurs ministres des Finances peuvent avoir le sourire. Vaud recevra 65,9 millions (60,9 millions en 2018), Neuchâtel 172,9 millions (150,8 millions) et le Jura 165,7 millions (159,7 millions). Neuchâtel affiche la plus forte baisse du potentiel de ressources (-3,8 points) et le Jura, canton au plus faible potentiel de ressources, affiche de nouveau un indice après péréquation (88,2% de la moyenne suisse) supérieur au minimum prévu (85%). Soupe à la grimace en revanche du côté de Fribourg et de Berne. Fribourg ne recevra plus que 380,6 millions (387,1 millions) et Berne 1,1870 milliard (1,2724 milliard). Ce dernier reste le principal bénéficiaire de la péréquation en chiffres absolus, le Jura recevant le plus par habitant (2288 francs).

BERNE-LÖTSCHBERG-SIMPLON

Deux cents emplois supprimés d'ici 2023



La compagnie de chemins de fer BLS prévoit de supprimer 200 emplois équivalents plein temps sur 2900, dont 106 sont occupés en Valais. Son objectif est de réduire progressivement ses coûts de 50 à 60 millions de francs par an d'ici 2023. Le syndicat et l'association du personnel s'y opposent. La compagnie ne sait pas encore comment elle va effectuer ces coupes dans ses effectifs, ni dans quelle mesure elle va devoir procéder à des licenciements, a-t-elle expliqué mercredi. Elle a relevé qu'elle a déjà ouvert le dialogue avec les syndicats pour élaborer un plan social. BLS ne sait pas non plus comment les restrictions de personnel seront réparties entre les cantons. «Nous sommes conscients que cette information sera source de préoccupations pour les collaborateurs et nous mettons tout en œuvre pour pouvoir apporter des précisions d'ici février», a commenté le patron du groupe, Bernard Guillelmon. Pour justifier ces mesures d'économies, BLS avance les exigences accrues de la clientèle et la pression sur les coûts. Le programme d'économies de BLS a un goût amer pour le syndicat et l'association du personnel des transports. Le SEV s'oppose de manière véhémente à ce que le programme d'économies de BLS entraîne des licenciements. Et Transfair tiendra à l'œil la compagnie lors de sa restructuration. **ATS**

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Non à l'initiative pour les vaches à cornes

La Chambre valaisanne d'agriculture (CVA) rejette l'initiative pour les vaches à cornes qui est soumise au peuple suisse le 25 novembre prochain. Dans un communiqué, l'organisation faitière estime «qu'une mesure aussi spécifique n'a pas sa place dans la Constitution fédérale» et qu'il suffirait de passer par l'ordonnance sur les paiements directs. L'initiative souhaite que les éleveurs qui gardent vaches ou chèvres avec des cornes obtiennent une subvention spécifique. Sur le fond, la CVA déclare que chaque agriculteur doit pouvoir choisir librement s'il élève des animaux avec ou sans cornes. «L'écornage des animaux relève de considérations liées à la sécurité des autres animaux et des humains», écrivent Willy Giroud et Pierre-Yves Felley, respectivement président et directeur de la CVA. Au niveau fédéral, l'Union suisse des paysans laisse la liberté de vote sur cet objet. De son côté, la Fédération d'élevage de la race d'Hérens soutient cette initiative, sans faire campagne toutefois. **JYG**

LA PHRASE

La vice-présidence du PS suisse n'est pas d'actualité.

MATHIAS REYNARD, conseiller national, qui répond aux journalistes à la suite du départ annoncé de Géraldine Savary.

L'image



Une voiture a pris feu mercredi matin vers 9 h 15 à Riddes, sur la route cantonale, à proximité de la station service Agip. «La police et les pompiers se sont rendus rapidement sur place. Le feu a été maîtrisé en moins d'une heure et personne n'a été blessé», indique Mathias Volken, porte-parole de la police cantonale.

CENTRE DE SECOURS INCENDIE DES DEUX RIVES

12 777

soit le nombre de forfaits de ski offerts à des enfants jusqu'à 12 ans.

L'opération, lancée par Suisse Tourisme et les Remontées mécaniques suisses, veut remettre les petits Helvètes sur les skis. Les adultes ont la possibilité de participer au tirage au sort de ces forfaits sur myschweiz.com, afin de tenter d'en remporter un pour un enfant. En Suisse romande et dans le Haut-Valais, les forfaits sont valables dans les stations de La Fouly-Champex-Lac, Ovronnaz, Les Paccots, Moléson, Sainte-Croix/Les Rasses, Zermatt, Aletsch Arena, Saas-Fee, Blatten-Belalp, Grächen, Loèche-les-Bains, Bellwald, Moosalpregion, Rosswald et Unterbach.